Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 259

Artikel: Conseil international des femmes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259143

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la Suède, la Finlande et la Pologne avaient chacune envoyé un délégué à la Conférence, ce fut avec ces trois pays que des négociations s'entamèrent. Des tentatives furent faites également en Belgique et en Tchécoslovaquie. Enfin, après maints pourparlers et pas mal d'hésitations, car la chose est d'importance, le gouvernement finlandais se décidait à prendre l'initiative et déposait, au début de la VII^me^ Assemblée de la Société des Nations, une proposition relative à l'alcool. Les délégations de Suède et de Pologne l'appuyèrent de leur signature. Cette proposition, pour la résumer brièvement, constate tout d'abord que, dans plusieurs domaines de son activité, la Société des Nations doit se préoccuper de la question de l'alcool: les rapports de différentes Commissions en témoignent. Mais, de ce côté-là, comme dans les Etats où l'on s'efforce de régler cette question, on sent l'absence d'une action internationale, absence qui paralyse bien des efforts et empêche d'arriver à une solution satisfaisante. La proposition finlandaise constate ensuite que depuis longtemps les sociétés privées ont essayé de provoquer une action officielle contre le fléau alcool. En 1919 déjà, la Conférence Internationale d'études contre l'alcoolisme, réunie à Paris, a prié la Conférence de la Paix de bien vouloir examiner la possibilité de recommander à la Société des Nations un examen détaillé de la question de l'alcool. La proposition rappelle encore la Conférence réunie à Genève en 1925, d'où est parti le mouvement qui devait provoquer l'appel à la Société des Nations, mouvement qui a été appuyé par le 18^me^ Congrès International contre l'alcool, réuni à Dorpat (Esthonie), en juillet 1926. Elle termine en demandant à l'Assemblée de vouloir bien porter au programme des travaux de la Société des Nations l'étude de la question de l'alcool, et de prier le Conseil de prendre les mesures nécessaires.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, cette proposition est assez vague. Mais il ne faut pas oublier que les intérêts des divers Etats sont très différents dans cette question, et il est bon, si l'on veut arriver à un résultat, de ne mécontenter personne dès le début. Du reste, selon les promoteurs, il ne saurait être question, pour la Société des Nations, de s'ingérer dans les législations intérieures des Etats, mais on peut dire qu'actuellement chaque question se présente sous un double aspect: côté national, côté international. C'est de celui-ci que la Société des Nations devrait s'occuper. Nous avons vu, dans le rapport du Bureau International contre l'alcoolisme, que certaines enquêtes n'ont pas encore été faites, ou bien qu'elles le sont de manières différentes, ou encore en mélangeant les questions, de sorte que l'on ne peut arriver à connaître le même aspect d'un problème dans tous les pays. La Société des Nations pourrait-elle arriver à faire une étude complexe de la question? Le voudra-t-elle? C'est ce que nous saurons dans quelques mois. Mais il faut l'espérer, car dans l'état actuel des esprits et des choses, l'activité de la Société des Nations peut surtout s'exercer sur la solution des problèmes humanitaires. Si elle s'en désintéressait, que resterait-il?

JEANNE PITTET.

DOCUMENTATION: *L'Abstinence*, N^os^ du 2 octobre 1926 et 22 janvier 1927. — *Rapport du Bureau International contre l'alcoolisme.*

* * *

II. Les Assemblées du mois.

Ce mois de mai a été tout spécialement, à la S. d. N., riche en réunions internationales, sur l'importance desquelles nous trouvons utile d'attirer l'attention de nos lectrices. En effet, la Commission consultative de Protection de l'Enfance, aux travaux de laquelle ont participé 8 femmes, déléguées gouvernementales ou représentantes de grandes Associations internationales, n'avait pas terminé ses travaux, que s'ouvrait la Conférence Economique Internationale, à laquelle siègent, comme nous l'avons dit précédemment, quatre femmes déléguées, et à son tour, cette Conférence sera tout juste terminée quand s'ouvrira, le 25 mai, la Conférence Internationale du Travail, dont l'ordre du jour comporte, rappelons-le, deux questions intéressant vivement les femmes: l'assurance-maladie et la fixation des salaires dans les industries à domicile. Il est certain que, de ce fait, un grand nombre de délégations compteront des femmes parmi leurs membres.

Nous reviendrons plus en détail, dans nos prochains numéros, sur toutes ces Assemblées, qui méritent des comptes-rendus plus détaillés, et que la place restreinte dont nous disposons nous permet seulement de signaler aujourd'hui.

Conseil International des femmes

Pour répondre à des demandes qui nous ont été adressées, nous publions à nouveau ci-après le programme des réunions à Genève du C. I. F. tel qu'il a été définitivement arrêté, mais sous réserve, naturellement, de modifications imprévues de la dernière heure. Nous rappelons que, soit les séances des Commissions, soit les conférences sur la S. d. N. sont accessibles à tous les membres de Sociétés féminines affiliées à l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, qui auront demandé une carte de légitimation à la présidente de l'Alliance, M^lle^ Zellweger, Angensteinerstrasse, 16, Bâle, et qui acquitteront une finance d'entrée globale de 6 fr., à payer sur présentation de la carte de légitimation au Secrétariat général

La mère de Mazzini

(Suite et fin.)[1]

La grandeur d'âme de cette mère admirable se manifesta plus pleinement dès le jour où l'emprisonnement, puis l'exil, lui ravirent le fils adoré. Aucune plainte. Elle refoule même l'expression de sa tendresse pour ne pas affaiblir son courage: « Je te dérobe mon âme par amour pour toi. Je me fais une loi de ne pas te dire combien tu m'es cher. Chacun a sa façon de témoigner son amour. » La pensée que son Pipo a besoin d'elle lui est précieuse, écrit-elle aussi.

Quand la mort enlève à cette tendre mère sa fille Cicchina, son amour pour Giuseppe lui donne la force d'imposer silence à sa douleur. Elle lui cache tout d'abord le départ de sa sœur tendrement aimée, elle le prépare à la mauvaise nouvelle aussi doucement que possible, lui écrivant tout ce temps avec sa douce gaieté habituelle, et l'entourant de son amour pour adoucir ce coup si dur. « Je ne veux pas que tu penes à cette mort quand tu es seul ou bien dans ton lit. Repousse la tristesse et dis-toi: je le fais pour obéir à ma mère... Ne te fais pas de soucis pour moi, pense que je suis entourée de bons amis. » Elle craint l'effet de cette douleur sur la santé de l'exilé: « Quand j'apprendrai que ta santé est meilleure, je courberai plus courageusement le front sous la volonté divine. Ce n'est que l'espoir de te rendre la vie plus heureuse qui me donne des forces, et une énergie miraculeuse m'est accordée quand je me dis que mon fils a peut-être besoin de mon appui. »

Quand Giuseppe Mazzini semble succomber sous le fardeau des doutes, des déceptions, des scrupules, sa mère, avec un courage viril, le sauve du désespoir par sa foi en lui et son amour infini. Elle sait que Dieu a la puissance de vaincre le mal et de conduire ses élus à la victoire. Elle sait que son fils est destiné à atteindre son idéal et à libérer son pays. Elle espère inébranlablement que les contemporains et la postérité reconnaîtront toute la pureté de ses efforts et sa grande valeur morale, et aussi qu'elle aura un jour la joie de voir revenir de l'exil ce fils adoré. Mais, avec un orgueil digne du Dante, elle repousse la tentation d'un retour acheté par des humiliations. Quand Eleonora Ruffini s'abaissa à implorer la clémence royale pour ses fils, si Giuseppe Mazzini s'interdit le plus léger blâme contre ceux qui étaient ses amis d'enfance, Maria, elle, fit peser durement sur sa vieille amie le poids de son mépris.

La pensée que des yeux curieux pourraient lire ses lettres

[1] Voir le numéro précédent du *Mouvement Féministe*.

du C. I. F. à l'Athénée. Les trois séances du soir à l'Aula de l'Université et à la Salle Centrale sont publiques et gratuites.

Mardi 7 juin:

9 h.: Réunion du Bureau. (Salles de l'Athénée.)
14 h.: Conférence sur le travail de la S. d. N. en matière d'arbitrage et de sécurité: M. MADARIAGA. (Athénée.)
16 h. 30: Séances des Commissions des Finances, du Suffrage et de la Presse. (Athénée et local de l'Union des Femmes.)

Mercredi 8 juin:

9 h.: Séance des Commissions des Finances, de l'Unité de la Morale, du Travail féminin, et du Suffrage. (Mêmes locaux.)
14 h.: Conférence sur le travail de la S. d. N. en matière de coopération intellectuelle: M. A. ZIMMERN. (Athénée.)
16 h. 30: Séances des Commissions du Travail féminin, des Finances, de Morale, et de Protection de la jeunesse. (Mêmes locaux.)
20 h. 30: **Séance publique** (Aula de l'Université): Discours d'ouverture de la présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; discours de la présidente du Conseil International des Femmes; présentation des présidentes et des représentantes des Conseils Nationaux. Sujets traités: *Ce que le C. I. F. a fait pour la jeunesse:* Princesse CANTACUZÈNE. — *Ce que le C.I.F. a fait en faveur de l'entente internationale:* Frau von SPRUNG.

Jeudi 9 juin:

9 h.: Séances des Commissions de la Presse, des Lois, de la Paix et de l'Arbitrage. (Mêmes locaux.)
14 h.: Conférence sur l'activité du B.I.T.: M. ALBERT THOMAS; Mme Füss.
16 h. 30: Suite des séances des Commissions de la Presse, des Lois, et de la Paix et de l'Arbitrage. (Mêmes locaux.)
20 h. 30: **Réception par invitations** de la Commission genevoise de réception, au Palais Eynard.

Vendredi 10 juin:

9 h.: Séances des Commissions d'Education, d'Hygiène et d'Emigration. (Mêmes locaux.)
14 h.: Conférence sur le travail de la Commission d'Hygiène publique de la S. d. N.: M. RAJCHMAN. (Athénée.)
16 h. 30: Suite des séances des Commissions d'Hygiène, d'Education et d'Emigration. (Mêmes locaux.)
20 h. 30: **Séance publique** (Salle Centrale): *La participation de la femme à l'application des lois et au fonctionnement de la justice* (femmes juges, agentes de police, membres du jury, etc., etc.). Oratrices: Mme MARIA VERONE, Dr. E. LÜDERS, Dr. ING. PALME.

Samedi 11 juin:

9 h.: Séances des Commissions de Protection de la jeunesse, du Cinéma, d'Education, et de la Paix.
Après-midi: Réception sparticulières éventuelles, promenades, visites d'institutions genevoises et internationales. — Réception du Comité du C. I. F. au Secrétariat de la S. d. N.
20 h. 30: Conférence sur les activités humanitaires de la S. d. N.: Dame RACHEL CROWDY. (Athénée.)

Dimanche 12 juin:

13 h. 30 à 17 h. 30: Excursion en bateau au Château de Coppet et promenade sur le lac. Prix global: 3 fr. 80; minimum: 100 participantes.

Lundi 13 juin:

Matin et après-midi: Réunions du Comité Exécutif.
17 h.: Réceptions éventuelles, visites d'institutions, promenades, etc.
20 h. 30: Conférence sur l'œuvre de la Conférence Internationale Economique: Sir A. SALTER. (Athénée).

Mardi 14 juin:

Matin et après-midi: Réunions du Comité Exécutif.
17 h.: Réception du Comité et de la Commission de la Paix du C. I. F. par le Bureau International de la Paix. Visites d'institutions, promenades, etc.
20 h. 30: **Séance publique** (Aula de l'Université): 1. *Notre croisade contre la traite des femmes.* — 2. *Ce que le C. I. F. a fait en matière d'émigration:* Fr. F. ULBECK.

Mercredi 15 juin:

Matin et après-midi: Réunions du Comité Exécutif.
17 h.: Réceptions particulières éventuelles, visites d'institutions, promenades, etc.
Soir: Dîner offert au Conseil de la S. d. N. par le C. I. F.

Jeudi 16 juin:

Matin et après-midi: Réunions du Comité Exécutif.
17 h.: Réceptions particulières éventuelles, visites d'institutions, promenades, etc.
19 h. 30: Dîner d'adieux à l'Hôtel des Bergues. (Prix: 7 fr., service en plus.)

Vendredi 17 juin:

Matin et après-midi: Réunions finales des Commissions permanentes.

à son fils lui était insupportable, et l'expression de sa tendresse maternelle est d'autant plus saisissante qu'elle l'entoure de réserve. Elle sait et en est fière que mère et fils se ressemblent physiquement et intellectuellement. Giuseppe a ses traits, ses cheveux, son teint pâle, il a le même petit grain de beauté au coin de la bouche. Moralement, mêmes affinités. On ne peut vraiment imaginer ressemblance plus parfaite. Tous deux souffrent les tourments d'une sensibilité exaltée, d'une imagination jamais en repos. Leur vie intérieure a la même richesse. Tous deux s'attachent à leurs idées avec une tenacité inouïe et rien ne peut ébranler leur foi. Tous deux se replient sur eux-mêmes, recherchent la solitude, et fuyent tout ce qui est médiocre et superficiel. Il ne leur manque ni le sens pratique, ni l'amour du peuple, ni la soif de la justice, la volonté incoercible, le goût de l'action, et l'ardeur mystique qui les portaient à tout sacrifier à leur idéal.

Si parfaite était l'harmonie de leurs âmes qu'ils se comprenaient sans se parler. « Qui connaît comme moi tes impressions intimes et tes sensations les plus délicates ? écrit la mère à son fils. Même toi, tu ne peux savoir jusqu'à quel point je suis une avec toi. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous devenions muets tous les deux, je comprendrais, sans que tu fasses même un signe, tout ce que réclame ton âme, le plus petit de tes désirs. »

Maria Mazzini a souffert infiniment de la séparation pendant des années d'avec son fils et des dangers de sa vie de fugitif, mais elle a su dominer sa douleur. Un ami de Giuseppe lui ayant fait visite alors qu'elle était malade, elle eut un moment de désespoir, puis se reprit soudainement et s'écria: « Je remercie Dieu de m'avoir donné un tel fils. »

Dans ses lettres, Mazzini n'est pas moins confiant et affectueux que sa mère. Il écrit, comme elle, tous les deux jours, il écrit pour diminuer la douleur de la séparation et parce qu'il a besoin de son amour et de son appui. Comme un petit enfant, il lui ouvre son cœur. Il lui raconte ses peines continuelles et ses quelques joies, ses espoirs et ses angoisses, ses rêves héroïques et ses nombreuses et amères déceptions. Il n'a aucun secret pour sa mère. Il lui confie tout et en fait même la confidente de son amour. C'est elle qui transmet à la bien-aimée Giuditta Sidoli, ses lettres et messages. Giuseppe recourt avec une belle confiance au dévouement inlassable de Mamma Maria. Il lui réclame des journaux, de la musique, des cordes pour sa guitare, etc. Il demande surtout des livres. Elle court les bibliothèques, emprunte aux amis, recopie même ce qu'elle ne peut envoyer.

Le plus grand désir de Mazzini était de pouvoir retrouver et embrasser sa mère dans une Italie enfin libérée. Quand la